

J
E

Juste prescription : Ma prescription doit faire suite à une évaluation clinique appropriée et répondre à un besoin.

Écrite et informatisée : Ma prescription doit être rédigée de manière informatisée. Je suis formé au logiciel dédié.

P
R
E
S
C
R
I
S

Traitement Personnel : j'intègre dans la prescription hospitalière les médicaments du traitement personnel du patient à poursuivre.

Réévaluation : Je réévalue régulièrement, y compris à la sortie, la pertinence et la balance bénéfique / risque des médicaments prescrits, en particulier, par voie IV.

Évaluation pharmaceutique : Je consulte les avis pharmaceutiques sur le logiciel de prescription et les prends en compte.

Sécurité : Je vérifie ma prescription (ex. interactions, contre-indications, posologie) et sécurise sa rédaction (ex. pas d'interruptions de tâches).

Collègues : En cas de doute sur une prescription, je demande l'avis d'un collègue ou vérifie l'information sur une source validée.

Médicaments à Risque : Je connais la liste de médicaments à risque, les risques associés et je redouble de vigilance dans ma prescription et mes transmissions.

Anti-Infectieux : Je pense à réévaluer toute prescription à 48-72 h et je le trace. Les anti-infectieux de niveau 2 ou 3 sont prescrits par des séniors et après avis d'un référent pour le niveau 3.

Si besoin : Je précise les conditions de recours des médicaments en "si besoin". Par exemple, pour les antalgiques, si évaluation numérique (EN) > 3.

J
U
S
T
E

Justification si "hors AMM" : Je justifie toute prescription hors AMM, en informe le patient et le trace dans son dossier médical.

Urgence et prescription : Je limite la prescription orale aux situations d'urgence stricte et je la régularise dès que possible.

Sortie : Je remplis le volet médicamenteux de la lettre de liaison et vérifie que le patient dispose des informations nécessaires à la poursuite du traitement. Je signe mes ordonnances.

Transfert : Je m'assure de la bonne transmission à l'équipe d'aval des informations en lien avec les prescriptions médicamenteuses.

Erreur médicamenteuse / effet indésirable grave ou inattendu : Je signale en lien avec mon équipe.

J

Juste prescription : Ma prescription doit faire suite à une évaluation clinique appropriée et répondre à un besoin.

E

Écrite et informatisée : Ma prescription doit être rédigée de manière informatisée. Je suis formé au logiciel dédié.

P

Traitement Personnel : j'intègre dans la prescription hospitalière les médicaments du traitement personnel du patient à poursuivre.

R

Réévaluation : Je réévalue régulièrement, y compris à la sortie, la pertinence et la balance bénéfice/risque des médicaments prescrits, en particulier, par voie IV.

E

Évaluation pharmaceutique : Je consulte les avis pharmaceutiques sur le logiciel de prescription et les prends en compte.

S

Sécurité : Je vérifie ma prescription (ex. interactions, contre-indications, posologie) et sécurise sa rédaction (ex. pas d'interruptions de tâches).

C

Collègues : En cas de doute sur une prescription, je demande l'avis d'un collègue ou vérifie l'information sur une source validée.

R

Médicaments à Risque : Je connais la liste de médicaments à risque, les risques associés et je redouble de vigilance dans ma prescription et mes transmissions.

I

Anti-Infectieux : Je pense à réévaluer toute prescription à 48-72 h et je le trace. Les anti-infectieux de niveau 2 ou 3 sont prescrits par des séniors et après avis d'un référent pour le niveau 3.

S

Si besoin : Je précise les conditions de recours des médicaments en "si besoin". Par exemple, pour les antalgiques, si évaluation numérique (EN) > 3.

J

Justification si "hors AMM" : Je justifie toute prescription hors AMM, en informe le patient et le trace dans son dossier médical.

U

Urgence et prescription : Je limite la prescription orale aux situations d'urgence stricte et je la régularise dès que possible.

S

Sortie : Je remplis le volet médicamenteux de la lettre de liaison et vérifie que le patient dispose des informations nécessaires à la poursuite du traitement. Je signe mes ordonnances de façon manuscrite.

T

Transfert : Je m'assure de la bonne transmission à l'équipe d'aval des informations en lien avec les prescriptions médicamenteuses.

E

Erreur médicamenteuse / effet indésirable grave ou inattendu : Je signale en lien avec mon équipe.